

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017**

**Délibération**  
n° 2017.12.608

**Camping**  
**communautaire :**  
**rapport annuel 2016**

**LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

**Secrétaire de séance :** Jacky BOUCHAUD

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT, Danièle MERIGLIER

**Ont donné pouvoir :**

Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Suppléant(s) :**

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

**Excusé(s) :**

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Philippe LAVAUD

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017**

**DELIBERATION  
N° 2017.12.608**

TOURISME ET PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur ETIENNE**

**CAMPING COMMUNAUTAIRE : RAPPORT ANNUEL 2016**

Par délibération du 31 mars 2011, le conseil communautaire a approuvé la création de la régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du camping communautaire, conformément aux dispositions des articles L.2221-11 à L.2221-14 et R. 2221-63 à R. 2221-94 du code général des collectivités territoriales.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité économie emploi du 6 décembre 2017,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 13 décembre 2017

**Je vous propose :**

**DE PRENDRE ACTE** du rapport annuel de la régie du camping communautaire pour l'exercice 2016 en annexe.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**19 décembre 2017**

**Affiché le :**

**19 décembre 2017**

# RAPPORT ANNUEL 2016

## DU CAMPING DU PLAN D'EAU DE SAINT YRIEIX

La saison 2016 est la 7<sup>ème</sup> saison de fonctionnement sous ce statut.

### **FONCTIONNEMENT :**

Ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, le fonctionnement du camping est assuré par 2 agents :

- Flore QUENEUILLE, responsable du camping, régisseur, sous contrat à durée indéterminée de droit privé ; CDI 1 ETP annualisé
- Fabien ROBLES, agent polyvalent, régisseur suppléant, sous contrat à durée indéterminée de droit privé ; CDI 1 ETP annualisé. Absent du 22 avril à début octobre et remplacé par 3 agents successifs jusqu'à fin octobre.

L'équipe a été renforcée par la présence de 3 saisonniers :

- 1 agent d'entretien du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (7 mois),
- 1 agent d'accueil du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (7 mois),
- 1 agent polyvalent du 20 juin au 25 août (2 mois).

### **ACTIVITE COMMERCIALE :**

➤ Le bilan de l'activité commerciale de l'exercice 2016 s'établit ainsi :

CA 2016 : 186 055 € HT (182 599 € HT en 2015)

Nombre de nuitées : 20 527 (2015 : 18 566) ➤

CA camping-caravanning : 53 310 € HT

CA camping-car : 40 308 € HT (2015 : 28 174 € HT)

CA mobil home : 96 936 € HT (2015 : 105 917,33 € HT)

Recette de taxe de séjour : 6 166 € (2015 : 5 804 €)

Une hausse du nombre de nuitées de 10% en 2016 avec une légère augmentation du chiffre d'affaires. Le remplissage a davantage augmenté sur les campings cars alors que les emplacements nus et les mobil home ont sensiblement diminué.

- L'occupation des emplacements par catégorie :
- camping-caravanning : 4 188 nuits soit 50,4%
  - emplacements groupe : 154 nuits soit 1,9%
  - camping-car : 2 306 nuits soit 27,8%
  - mobil home : 1 658 nuits soit 20%

.../...

➤ Les taux de remplissage se définissent de la manière suivante :

- TR camping-caravanning : nombre de nuits / (nombre total de parcelles x nombre de jours d'ouverture)
- TR camping-car : nombre de nuits/ (nombre total de place x nombre de jours d'ouverture)
- TR mobil home : (nombre de nuits / nombre total de mobil home x nombre de jours d'ouverture)

- TR camping-caravanning :	14 % (2015 : 17,60 %)	➔
- TR camping car :	87 % (2015 : 51,70 %)	➔
- TR mobil-homes Astria :	52 % (2015 : 64,67 %)	➔
- TR mobil-homes Loggia :	42 % (2015 : 55,88 %)	➔
- TR mobil-homes Visio/Hélios :	39 % (2015 : 48,69 %)	➔
- Grando	43 % (2015 : 35,32%)	➔

- La fréquentation camping/caravanning est en baisse.
- Le taux d'occupation des emplacements **camping-car** augmente fortement.
- Mis à part le grando (mobil-home 7 places), les mobil-homes rencontrent une légère baisse. Les mobil-homes sont occupés par les familles (31 % des clients) ou par une clientèle ouvrière qui occupe l'hébergement à plusieurs personnes.

### **CLIENTELE :**

La clientèle française reste majoritaire et représente 90 % des nuitées.

La clientèle étrangère est représentée par la Grande-Bretagne (2,7%), les pays bas (2,4%), l'Allemagne (1,9%) et l'Espagne (1,4%).

5 % des clients interrogés utilisent les annuaires spécialisés.

58 % des clients restent une nuit, 18 % restent 2 nuits, 8% restent 3 nuits et 12 % entre 4 et 7 nuits.

Parmi les fortes satisfactions sont citées : la qualité de l'accueil et l'entretien du site.

Parmi les insatisfactions : le manque d'ombre. Si les clients accèdent plus facilement au camping grâce aux informations diffusées sur les documentations et le site web, la signalétique routière reste toujours à améliorer.

La majorité des clients interrogés recommanderaient le camping à leur entourage.

### **INVESTISSEMENTS :** amélioration du confort et nouvelles offres de location

- Acquisition de nouveaux locatifs (2 Lodges)
- Voile d'ombrage
- Mise aux normes électriques des MH
- Optimisation de l'installation solaire

### **LOCATION DE VELOS** : davantage de journées complètes

La location des vélos à assistance électrique reste modeste. Les vélos ont été loués 31 demi-journées (- 135%) et 56 journées complètes (+ 68%). Le chiffre d'affaires généré est stable par rapport à 2015 avec 615 € TTC.

### **LABELS** :

Le camping communautaire porte des labels :

- La Clef Verte, label garant d'un camping respectueux de l'environnement,
- ACSI, pour communiquer auprès de la clientèle nord-européenne,
- Accueil Vélo, pour renforcer le cyclotourisme et préparer l'accueil des cyclistes des véloroutes européennes V3 et la flowvélo.